

ANAIIS DE FILOSOFIA CLÁSSICA

CATÉGORIES, PRÉDICATION ET RELATION

Sylvain Delcomminette
Université Libre de Bruxelles

RÉSUMÉ: Contre les interprétations qui voient dans les catégories d'Aristote des notions primordialement métaphysiques, le présent article cherche à montrer que l'origine des catégories se situe dans la théorie logico-linguistique de la prédication telle qu'elle s'élabore en particulier dans le *De Interpretatione*. Pour ce faire, il se concentre sur le chapitre 9 du premier livre des *Topiques* et en dégage la notion de *fonction prédicative*, qui s'avère la plus apte à rendre compte de la signification des catégories aristotéliennes et permet de comprendre en quoi celles-ci peuvent être caractérisées aussi bien comme des genres de prédications que comme des genres de prédicats ou encore des genres de l'être. Les catégories ainsi conçues ont pour rôle principal de structurer l'expérience pour la transformer en objet de science possible.

MOTS-CLÉS : être, catégorie, prédication, copule, relation

ABSTRACT: By contrast with interpretations which view Aristotle's categories as primarily metaphysical notions, the present paper tries to show that the origin of categories lies in the logico-linguistic theory of predication developed notably in the *De interpretatione*. In this aim, it focuses on chapter 9 of the first book of the *Topics*, from which it extracts the notion of *predicative function*, which proves to be the best fitted to account for the signification of Aristotelian categories and brings to light the reason why these can be characterised as genera of predications, genera of predicates and genera of being. The main purpose of categories thus conceived is to structure experience in order to transform it into a possible object of science.

KEYWORDS : being, category, predication, copula, relation

Au début de *Substance et fonction*, Ernst Cassirer, dressant un portrait de la théorie du concept traditionnelle contre laquelle il souhaite développer la sienne propre, part de la logique d'Aristote qu'il décrit comme « l'expression et le reflet fidèle de sa métaphysique », en ce sens que chez Aristote, « [l]a conception de l'essence et de l'articulation de l'être conditionne la conception des formes fondamentales de la pensée » (Cassirer, 1977, p. 14). Or cette métaphysique accorde un privilège insigne à la notion de substance, au détriment de celle de relation qui est considérée comme dépendante et subordonnée à la première et relève dès lors des indices « extérieurs à l'essence » (p. 18-19). De sorte que « [l]es fonctions essentielles mises ainsi en œuvre par la pensée ne concernent proprement que la comparaison et la distinction des multiplicités données dans l'expérience sensible » (p. 15). Dans la

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

perspective de Cassirer, cela signifie que dès le départ, « le sens même du concept est faussé : au lieu d'exprimer un rapport fondé sur un jugement, il "forme une partie de la réalité sensible" » (Philonenko, 1989, p. 64).

Une telle présentation correspond assez bien à l'image d'Aristote longtemps véhiculée par la tradition. Est-elle pour autant fidèle ? Après les avancées décisives opérées au siècle dernier dans l'étude de la logique aristotélicienne, il ne semble plus possible d'affirmer sans nuance que cette logique est conditionnée par la métaphysique du Stagirite. Il est même permis de se demander si le rapport entre ces deux pans de l'œuvre d'Aristote ne devrait pas être inversé, en ce sens que la logique, loin de lui être d'emblée inféodée, serait plutôt le champ dans lequel les concepts fondamentaux de la métaphysique seraient méthodiquement institués. De ce point de vue, l'étude des relations proprement logiques précéderait – sinon d'un point de vue chronologique, au moins d'un point de vue systématique, qui seul m'intéresse ici – celle des objets de la métaphysique – et aussi bien de ceux de la physique –, dont elle contribuerait à façonner le statut d'objets de science. Dans le langage de Cassirer, la *fonction* – en l'occurrence la fonction du jugement – reprendrait alors ses droits sur la *substance*, puisqu'il s'avérerait qu'elle est à la base de la genèse du concept de substance lui-même¹.

Élaborer et défendre cette hypothèse avec toute la précision et la rigueur requises réclamerait une étude approfondie des traités légués par la tradition sous le titre générique d'*Organon* et des rapports qu'ils entretiennent avec les traités « scientifiques » d'Aristote, en particulier la *Physique* et la *Métaphysique*. Dans le cadre actuel, mon objet est beaucoup plus limité : je voudrais simplement essayer d'examiner comment une telle perspective est susceptible d'éclairer la problématique des catégories, dont les résultats sont présumés dans ces traités scientifiques. Pour ce faire, je commencerai par résumer certains aspects de la théorie de la prédication du *De Interpretatione*, qui me paraît constituer la base logico-linguistique à partir de laquelle la théorie des catégories s'élabore progressivement, selon différents stades que je tâcherai de retracer dans la suite de mon exposé.

¹ Bien entendu, même dans ce cas demeurerait une différence fondamentale avec la théorie de Cassirer, qui envisage essentiellement le concept de fonction mathématique, évidemment inconnu d'Aristote. Il n'en reste pas moins que Cassirer lui-même présente « les efforts, faits par les modernes, pour promouvoir la réforme de la logique » en tentant « de renverser sur ce point la hiérarchie des problèmes, telle que l'avait léguée la tradition, en faisant précéder la théorie du concept par la théorie du jugement » comme un point de vue fécond qui aurait pu conduire à se rapprocher de la théorie qu'il développe par la suite (Cassirer, 1977, p. 14), ce qui montre que le concept de fonction revêt de prime abord à ses yeux une extension suffisamment large pour inclure la notion de prédication telle que nous l'étudions ici.

II

Pourquoi commencer avec le *De Interpretatione* ? Tout simplement parce que cela correspond à l'ordre suggéré par Aristote lui-même. En effet, comme le remarque R. Blanché (2002, p. 27), lorsque Aristote pose les notions de base de sa syllogistique au début des *Premiers Analytiques* (I, 1), c'est la définition de la prémisses ou proposition (πρότασις) qu'il donne en premier lieu, et dont il tire celle du terme (ὄρος) comme « ce en quoi se résout (διαλύεται) la prémisses, à savoir le prédicat (τό... κατηγορούμενον) et ce de quoi il est prédiqué quand l'être et le non-être y sont ajoutés » (24 b16-18)². Il semble donc que dans l'esprit d'Aristote, la proposition soit logiquement antérieure aux termes qu'elle relie, qui ne peuvent se définir qu'à partir d'elle³.

À première vue, cette affirmation pourrait sembler contredite par le *De Interpretatione* lui-même, qui commence précisément par étudier les « noms » (τὸ ὄνόματα, à comprendre ici au sens large) correspondant à des notions isolées avant d'aborder les *logoi* qui résultent de leurs combinaisons. Toutefois, cette remarque ne me semble pas constituer une objection, dans la mesure où la manière dont Aristote caractérise les deux grandes classes de noms, à savoir les « noms » proprement dits (τὸ ὄνόματα au sens strict) et les « verbes » (τὰ ῥήματα), manifeste clairement qu'il les pense d'emblée à partir de leur intégration dans un *logos*. En effet, Aristote dit du verbe qu'« il est le signe des choses qui sont dites d'autre chose » (ἔστι δὲ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημείον, 3, 16 b7), ce qui laisse entendre que le nom est au contraire ce dont quelque chose (à savoir le verbe) est dit. Comme c'était déjà le cas chez Platon (cf. *Sophiste*, 261 d4-262 e3), la distinction entre nom et verbe ne prend son sens que relativement à leur combinaison possible au sein d'un *logos*. L'analyse logique des *Premiers Analytiques* et l'analyse linguistique du *De Interpretatione* sont donc en parfait accord : tout comme les termes sont ce en quoi se résout la prémisses, le nom et le verbe sont ce en quoi se résout le *logos*.

Le *logos* résulte donc de la composition (σύνθεσις) de noms et de verbes. Une telle composition peut s'opérer de différentes manières, mais celle qui intéresse Aristote dans ce

² Je suis ici le texte de Ross, qui supprime ἢ διαρρομένου. Pour une tentative de conserver le texte des manuscrits, sans que cela entraîne une modification de sens fondamentale, voir Smith, 1989, p. 108-9.

³ Sur ce point, voir déjà Trendelenburg, 1846, p. 9, qui observe que selon Aristote, le tout est antérieur aux parties et doit être décomposé en ses éléments les plus simples, de sorte que *du point de vue systématique* (même s'il n'en va pas de même du point de vue chronologique), le *De Interpretatione* doit se situer avant les *Catégories*. Voir aussi ses remarques sur « ce qui est dit sans liaison », p. 12-13, où il fait remarquer que la formulation des exemples de membres des catégories en *Catégories* 4 manifeste clairement que ces termes sont issus de l'analyse de propositions, notamment par le fait que certains verbes cités le sont à la troisième personne du singulier plutôt qu'à l'infinitif.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

contexte est celle qui donne lieu à des énoncés qui se prêtent à l'alternative du vrai et du faux, et qu'il nomme langage déclaratif (ἀποφαντικός) (4, 17 a2-7)⁴. En effet, seul un tel langage, qui « fait apparaître » (ἀποφαίνει) ce qu'il en est des choses dont il parle à partir de l'expérience qui en est faite dans l'âme, est susceptible d'être adapté aux exigences de la science. Or, comme le disait déjà Platon dans le *Théétète* (186 c7-8), la vérité présuppose l'être. De même, Aristote écrit que la possibilité de la vérité et de la fausseté ne fait son apparition que lorsque l'être ou le non-être est ajouté aux noms qui « symbolisent » des notions isolées (1, 16 a16-18 ; 2, 16 b2-4), de sorte que c'est seulement avec cet ajout que l'on est mis en présence d'un *logos* déclaratif (5, 17 a11-12).

Dans ce contexte, le mot « être » doit manifestement être compris dans son usage purement copulatif : il sert à marquer la liaison entre les notions isolées exprimées par les noms au sens large. Si l'être ainsi compris est la condition de la vérité et de la fausseté, c'est parce que depuis le début du traité, Aristote a localisé celles-ci dans la composition et la division des notions isolées (1, 16 a12-13). De ce point de vue, le langage déclaratif sera celui où la liaison entre de telles notions sera exprimée par « être » (ou plus exactement par « est », « était », « sera », etc.), tandis que leur séparation sera exprimée par « ne pas être » (« n'est pas », « n'était pas », « ne sera pas », etc.)⁵.

Le statut de l'être ainsi conçu n'est pas facile à cerner. Aristote écrit qu'il est un troisième terme prédiqué en plus (cf. 10, 19 b19-20 : ὅταν... ἔστι τρίτον προσκατηγορηθῆ), ou encore une addition qui prend les deux autres termes (le nom et le verbe, ou plus généralement le sujet et le prédicat) comme sujets (cf. 12, 21 b27-28 : ὡςπερ ἐπ' ἐκείνων τὸ εἶναι καὶ μὴ εἶναι προσθέσεις, τὰ δὲ ὑποκείμενα πράγματα τὸ μὲν λευκὸν τὸ δὲ ἄνθρωπος)⁶ ; et il refuse de se prononcer sur la question de savoir s'il doit être considéré comme un nom ou comme un verbe (cf. 10, 19 b21-22)⁷. À vrai dire, l'être au sens de copule ne peut proprement être ni l'un ni l'autre, et c'est à la fin du chapitre 3 qu'Aristote précise le mieux son statut, en affirmant qu'« en lui-même il n'est rien (αὐτό... οὐδὲν ἐστίν), mais [qu']il ajoute la signification (προσσημαίνει) d'une certaine composition, qu'on ne peut penser sans les

⁴ La suite de cette section résume des analyses que j'ai développées dans Delcomminette, 2007, p. 48-56.

⁵ Je ne peux être d'accord avec de Rijk, 2002, vol. 1, p. 87, selon qui Aristote ne suggère jamais que « être » accomplit lui-même la liaison entre le sujet et le prédicat d'une proposition : au contraire, le fait que l'être soit la condition de la vérité et de la fausseté et que celles-ci apparaissent avec la combinaison de notions isolées me semble impliquer que « être » joue précisément ce rôle.

⁶ Pour les autres interprétations possibles de l'expression τὰ ὑποκείμενα πράγματα, cf. Weidemann, 1994, p. 402-6.

⁷ Notons que quelques lignes plus haut (10, 19 b13-14), Aristote affirme explicitement que l'être est un verbe. Mais il s'agit alors de l'être prédiqué par soi, dont le statut est différent. Sur cette question, voir Delcomminette, 2007, p. 52-5.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

composants » (3, 16 b23-25). De fait, n'étant le signe d'aucune chose (19 b22-23), il ne peut correspondre à une notion isolée, ce qui le différencie radicalement non seulement du nom, mais également du verbe, qui lui aussi signifie quelque chose (σημαίνει τι) et correspond donc à une « chose », raison pour laquelle il est un nom au sens large du terme (cf. 3, 16 b19-20)⁸. Si la copule peut être considérée comme un prédicat, ce doit donc être au sens d'un prédicat de second ordre, qui ne renvoie pas directement aux choses, mais à la manière dont les notions correspondant aux choses sont mises en rapport les unes avec les autres.

Cependant, la présence *explicite* de la copule n'est pas nécessaire à tout énoncé déclaratif, c'est-à-dire à toute proposition (ἀπόφανσις). En effet, la proposition la plus simple est de la forme « nom + verbe ». De ce point de vue, un énoncé du type « l'homme marche » est une proposition tout à fait valable ; de fait, un tel énoncé est susceptible d'être vrai ou faux. Cette constatation élémentaire ne contredirait-elle pas le lien irréductible affirmé par Aristote entre la possibilité de la vérité et de la fausseté d'une part et l'être et le non-être d'autre part ? Nullement, car comme il le fait remarquer, tout énoncé de type « nom + verbe » peut être transformé en énoncé de type « sujet + copule + prédicat » sans que le sens en soit altéré. Ainsi, entre « l'homme marche » et « l'homme est marchant », il n'y a aucune différence (12, 21 b9-10). Si le verbe peut se lier à un nom qui lui sert de sujet, s'il se définit comme un signe de ce qui est dit d'autre chose (3, 16 b7), c'est parce qu'il contient implicitement la copule, opérateur de la liaison. Mais il ne la contient en quelque sorte qu'en puissance, en ce sens que celle-ci ne peut jouer son rôle qu'une fois le verbe mis en présence d'un sujet ; car il ne peut y avoir liaison que s'il y a au moins deux termes à relier. C'est pourquoi pris en lui-même, de manière isolée, le verbe ne signifie pas encore que quelque chose est ou n'est pas (cf. 3, 16 b21-22) : c'est seulement lorsque le verbe est apposé à un

⁸ Je ne peux souscrire ici à l'interprétation d'Ackrill, 1963, p. 122-3, selon qui les lignes 16 b22-25 apporteraient un argument *a fortiori* en faveur de la thèse énoncée aux lignes 16 b19-22 (où il est écrit que le verbe ne dit pas encore que ce qu'il signifie est ou n'est pas), à savoir que *même le verbe « être »* n'indiquerait pas que quelque chose est le cas (comparer l'interprétation de Thomas d'Aquin, *Commentaire du Traité de l'interprétation d'Aristote*, I, v, 69 ; 2004, p. 56). Cette interprétation me paraît d'autant moins convaincante qu'elle rend l'argument d'Aristote particulièrement faible, comme Ackrill le reconnaît lui-même. Il me semble que l'argument repose bien plutôt sur un éclaircissement du statut du « est » et du « n'est pas » qui sont la condition de la vérité et de la fausseté, c'est-à-dire de la copule, afin de les *distinguer* des verbes : les verbes comme tels ne disent pas encore que ce qu'ils signifient est ou n'est pas, parce que ces dernières expressions ne sont pas les signes de certaines choses (à la différence des verbes), mais ajoutent la signification de la composition ou de la division (alors que les verbes correspondent à des notions *isolées*). Le texte imprimé par Minio-Paluello me semble donc pouvoir être maintenu, sinon qu'il serait préférable de remplacer le point de la ligne 23 par un point en haut pour bien montrer que ce qui suit dépend encore du γάρ de la ligne 22, le second γάρ (ligne 23) étant interne à l'explication introduite par le premier. (Pour une discussion des autres interprétations proposées, voir Weidemann, 1994, p. 180-5.)

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

nom qui lui sert de sujet que la copule qu'il contient implicitement « s'actualise » et remplit sa fonction de condition de possibilité de la vérité et de la fausseté⁹.

On comprend dès lors que deux types de développements soient possibles à partir de ce point, qui tous deux se manifestent dans l'œuvre d'Aristote. Le premier consiste à séparer au sein du verbe son contenu propre, que l'on peut alors nommer le *prédicat* (à entendre ici en un sens purement linguistique), de sa fonction de liaison, qui appartient en réalité à la copule qu'il contient implicitement. On peut déjà observer les linéaments de cette séparation dans le *De Interpretatione*, où les deux caractéristiques définitives du verbe, le fait d'être le signe que quelque chose est dit d'autre chose et le fait d'ajouter la signification du temps (cf. 3, 16 b6-7), sont de plus en plus « absorbées » par la copule, à tel point que les deux notions dont celle-ci relie les noms en viennent en définitive à partager un statut identique. Mais c'est surtout dans les *Analytiques* que cette séparation sera pleinement accomplie¹⁰, dans la mesure où elle constitue l'un des fondements de la théorie du syllogisme, en rendant possible la transposition du sujet et du prédicat selon des règles de conversion qu'il s'agira de déterminer (*Premiers Analytiques*, I, 2-3).

Mais d'un autre côté, le mouvement exactement inverse est également possible, et ce précisément sur la base du premier. En effet, l'extraction de la copule hors du $\rho\eta\mu\alpha$, qui en fait un simple prédicat plutôt qu'un verbe, permet dans un second temps d'étendre l'appellation de $\rho\eta\mu\alpha$ à tout ce qui peut être dit d'autre chose, y compris à des termes qui n'ont plus rien à voir avec les verbes tels qu'ils sont définis au chapitre 3, mais qui sont bien plutôt des adjectifs (« blanc ») ou des noms (« homme ») : de fait, ceux-ci peuvent également être dits d'autre chose, à condition d'y être reliés par la copule « est ». Or cette extension permet en retour de considérer tout ce qui peut être prédiqué de quelque chose comme étant également un $\rho\eta\mu\alpha$ au premier sens, à condition de l'envisager non comme un simple prédicat isolé (« blanc »), mais comme le complexe formé par la copule et le prédicat (« ... est blanc »). Ici, ce n'est plus la copule qui absorbe la fonction de liaison originellement contenue dans le verbe, mais au contraire le prédicat qui absorbe la copule dont la séparation préalable a permis l'extension de la portée du terme $\rho\eta\mu\alpha$. C'est à partir de ce point de vue, me semble-t-il, qu'il convient d'aborder la doctrine aristotélicienne des catégories.

⁹ Bien entendu, en grec, l'expression du sujet n'est pas nécessaire et un verbe seul peut très bien suffire à produire un énoncé susceptible d'être vrai ou faux. Il faut alors supposer que même sous-entendu, le sujet « actualise » la copule présente « en puissance » dans le verbe. Quoi qu'il en soit, Aristote n'envisage pas ce cas dans le *De Interpretatione*, où la proposition minimale doit être constituée d'un nom et d'un verbe.

¹⁰ Cf. Ross, 2000, p. 37-8.

III

Comme on le sait, le terme *κατηγορία* vient du verbe *κατηγορέω*, qui signifie originellement « accuser (quelqu'un de quelque chose) », et qui a pris en logique le sens de « prédiquer (quelque chose de quelque chose) ». Les catégories sont donc intrinsèquement liées à l'activité de la prédication. Cependant, on sait également que ce qu'Aristote désigne par ce terme n'est pas toujours clair : tantôt il semble s'agir de prédications (ou de genres de prédications), tantôt de prédicats (ou de genres de prédicats), tantôt de genres de l'être ou de l'étant. C'est le rapport entre ces différentes notions que je voudrais à présent, après d'autres¹¹, étudier d'un peu plus près, en tâchant de montrer comment leur enchaînement correspond à la transmission progressive de la structure propositionnelle de la prédication aux termes que celle-ci a pour but de relier. Pour ce faire, le point de départ le plus approprié est sans doute le texte célèbre de *Topiques* I 9, où l'on s'accorde généralement à reconnaître la première mention de la doctrine aristotélicienne des catégories.

Commençons toutefois par quelques précisions terminologiques. Comme l'a montré Ch. Kahn, il convient de distinguer la relation purement *linguistique* et *syntaxique* entre sujet et prédicat de la relation proprement *ontologique* qui lui correspond. Pour exprimer la première, Aristote utilise presque toujours les termes *ὄνομα* et *ῥῆμα*, comme nous l'avons vu dans le *De Interpretatione*, tandis que *ὑποκείμενον* et *κατηγορούμενον* désignent généralement chez lui les termes de la relation *ontologique* de prédication, dans laquelle des attributs sont prédiqués de sujets extra-linguistiques¹². Selon Ch. Kahn, cette seconde relation sous-tendrait la première, ce qui est une nouvelle manière d'affirmer la priorité de l'ontologie d'Aristote sur sa logique. Au contraire, il me semble que le simple fait que l'analyse des

¹¹ Pour la littérature récente, voir en particulier les études fondamentales de Kahn, 1978 ; Frede, 1987 ; Œhler, 1997, p. 96-128 ; Ebert, 1985 ; Bodéüs, 2002, p. LXXX-LXXXIX ; Crubellier et Pellegrin, 2007, p. 78-86. Parmi les contributions plus anciennes, je tiens à mentionner celle d'Apelt, 1891, p. 101-216, que je n'ai eu l'occasion de consulter qu'après avoir élaboré l'essentiel de ma propre interprétation, pour constater qu'elle la préfigure sur de nombreux points décisifs et contient par ailleurs quantité d'observations pertinentes qui mériteraient de la faire sortir de l'oubli dans lequel elle semble être tombée (voir toutefois le résumé qu'en propose Œhler, 1997, p. 68-78).

¹² Cf. Kahn, 2003, p. 46-8. À titre d'exceptions, Kahn (p. 48, n. 16) cite les occurrences suivantes, où *ὑποκείμενον* semble selon lui être utilisé au sens de sujet grammatical ou d'une notion syntaxique comparable : *De Interpretatione*, 10, 19 b37 ; 12, 21 b29, 22 a9. Aucun de ces cas ne me paraît toutefois constituer un contre-exemple indiscutable : dans le premier cas, Aristote ne peut tout simplement pas décrire *οὐκ ἄνθρωπος* comme un *ὄνομα*, puisqu'il a dit plus haut que de telles expressions *n'étaient pas* des *ὀνόματα* (cf. 2, 16 a29-32) ; et dans le deuxième et le troisième cas, en déclarant que les opérateurs des modalités prennent l'être ou le non-être des énoncés prédicatifs qu'ils modalisent *comme sujets*, il est douteux qu'Aristote veuille dire qu'ils en font les sujets *syntaxiques* des énoncés modaux : il veut bien plutôt dire que ceux-ci concernent l'état de choses correspondant à la liaison exprimée par la copule. De même, aux lignes 21 b27-28, l'expression *τὰ ὑποκείμενα πράγματα* renvoie bien à des mots, mais non pas en tant qu'ils revêtent la fonction syntaxique de sujets, ce qui ne pourrait être vrai que pour l'un des deux.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

énoncés en termes d' ὄνομα et de ῥῆμα soit déjà présente chez Platon suggère que c'est celle-ci qui est antérieure, tandis que les notions d' ὑποκείμενον et de κατηγορούμενον résultent bien plutôt de l'*application* de cette analyse à un « sujet » extra-linguistique (les guillemets ayant pour but de rappeler que celui-ci n'est pas encore désigné par le terme ὑποκείμενον). C'est précisément ce processus, qui nous fait donc sortir du champ strict de la logique pour entrer dans celui de l'ontologie, qui me paraît s'effectuer dans le passage des *Topiques* que nous allons examiner¹³.

Dans ce texte, Aristote s'attache à étudier la relation entre ce que la tradition a appelé les « prédicables » (la définition, le propre, le genre et l'accident) et les « catégories », notions toutes deux désignées dans la première phrase du chapitre par l'expression τὰ γένη τῶν κατηγοριῶν (103 b20-21). Comment traduire ici le terme κατηγορία ? La traduction par « prédication », adoptée par J. Brunschwig (1967, p. 13) et R. Smith (1997, p. 8), est défendue assez longuement par M. Frede (1987, p. 32-5) ; en revanche, elle est critiquée par Th. Ebert (1985, p. 130, n. 29), qui lui préfère celle par « prédicat ». Il me semble que mon hypothèse de lecture permet d'apporter un éclairage quelque peu différent sur ce problème. Admettons en effet que κατηγορία corresponde au ῥῆμα lorsque celui-ci est attribué à un « sujet » extra-linguistique. Nous avons vu que le ῥῆμα pouvait être pris en deux sens : comme incluant (explicitement ou implicitement) la copule ou comme l'excluant. C'est au ῥῆμα pris au premier sens que me semble correspondre le terme κατηγορία. Or en ce sens, le ῥῆμα signifie ce qui est dit d'autre chose *en tant qu'il est dit d'autre chose* : la fonction de liaison qui est le propre de la copule en fait partie intégrante. Dans ces conditions, le terme κατηγορία désignerait la prédication (à comprendre non pas au sens d'*énoncé* prédicatif, mais au sens de *fonction* prédicative¹⁴) *en tant qu'elle inclut le prédicat*, ou, inversement, le prédicat *en tant qu'il inclut la fonction prédicative*. Entre ces deux perspectives, il y a seulement un déplacement d'accent : la première part de la liaison prédicative pour y intégrer le prédicat, la seconde part du prédicat, mais en le considérant *en tant qu'il est (ou peut être) prédiqué d'un sujet au sein d'un énoncé prédicatif*. Elles ne se situent pourtant pas au même niveau. En effet, nous allons voir que ce qui est premier, c'est toujours la fonction prédicative en tant que telle, car c'est elle qui définit les classes de prédicats correspondants, et non le contraire. Cela vaut tant pour les prédicables que pour les catégories, que la première phrase de notre chapitre désigne comme des genres de κατηγορία.

¹³ Sur cette question, je ne fais que prolonger une piste ouverte par Couloubaritsis, 2004, p. 168-88.

¹⁴ *Contra* Ebert, 1985, p. 129-30, qui conçoit la prédication comme une proposition complète, c'est-à-dire comme identique à l'énoncé prédicatif lui-même.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

Commençons par examiner le cas des prédicables. Que ceux-ci soient des modes de la liaison prédicative elle-même, cela est généralement admis. Citons par exemple la définition qu'en propose G.-G. Granger : « les prédicables sont des moules fonctionnels de prédication (...) Et le point de vue adopté par Aristote pour dégager et décrire ces types de moules prédicatifs est (...) celui des *degrés de force du lien prédicatif* », « le degré de référence étant donné par la prédication définitoire » (1976, p. 49 et 57). Ce qui signifie que la liaison prédicative est ici considérée dans sa pure *forme* : il ne s'agit pas de déterminer le type de *contenu* de l'information que la prédication en question nous apporte relativement au sujet considéré, mais seulement son *degré*. Nous apprenons plus de la chose en question lorsqu'on nous en donne la définition que lorsqu'on en énonce seulement un accident. Or il faut bien voir que ce qui est logiquement premier dans un énoncé prédicatif de ce genre, c'est la liaison prédicative en tant que telle : il n'y a de sens à dire d'un prédicat qu'il relève de tel ou tel prédicable qu'en tant qu'il est prédiqué de tel ou tel sujet. La preuve en est qu'un même prédicat peut relever d'un certain prédicable quand il est prédiqué de tel sujet et d'un autre prédicable quand il est prédiqué de tel autre sujet : par exemple, relativement au blanc, la couleur est un genre, mais relativement à la surface, elle est un propre ; ou encore, relativement au joueur de cithare, le musicien est un genre, mais relativement à un homme, c'est un accident. Les prédicables sont donc avant tout de pures *fonctions* ; et c'est seulement l'*application* de ces fonctions à un sujet déterminé qui les « remplit » en déterminant les prédicats correspondants.

Le même processus s'observe dans le cas des catégories. La problématique dans laquelle celles-ci interviennent est toutefois différente : il ne s'agit plus ici de considérer la prédication dans sa pure *forme*, mais au contraire sous le rapport du *contenu* qu'elle permet de manifester relativement au « sujet » auquel elles s'appliquent¹⁵. Comme on l'a reconnu depuis longtemps¹⁶, les différentes catégories trouvent vraisemblablement leur origine dans une série de questions que l'on peut poser relativement à un « sujet » donné : « qu'est-ce que (ceci) ? » (τί ἐστὶ), « combien est (ceci) ? » (ποσόν), « de quelle sorte est (ceci) ? » (ποιόν), « à quoi (ceci) est-il relatif ? » (πρός τι), etc. Les catégories sont les modes de prédications induits par

¹⁵ Comme le fait remarquer Apelt, 1891, p. 145-147, c'est sur ce point que la doctrine aristotélicienne et la doctrine kantienne des catégories se distinguent le plus radicalement : toutes deux trouvent leur origine dans le jugement, mais alors que Kant obtient ses catégories par la considération de la *forme logique* du jugement, les catégories aristotéliciennes ont pour but de rendre compte de son *contenu*.

¹⁶ Kahn, 1978, p. 227, fait remarquer que cette observation remonte au moins à Guillaume d'Ockham. Il semble que cette idée était déjà en vigueur au XII^{ème} siècle : cf. Ebbesen, 2005, p. 253 et 271-3. Voir également Diebler, 2005, qui montre le rôle central que jouait le questionnement dans l'interprétation proposée au X^{ème} siècle par al-

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

les réponses à ces questions. Or ici, il apparaît très clairement que les prédicats qui interviennent dans ces réponses *résultent* du type de liaison prédicative en question, ou plus exactement de l'application de tel type de liaison à tel « sujet » donné : de même que les questions sont premières par rapport à leur réponse, les différents types de liaisons prédicatives sont premiers par rapport aux prédicats qui les « remplissent » dans tel ou tel cas déterminé. Les catégories sont donc elles aussi avant tout des *fonctions prédicatives*, qui n'induisent les prédicats correspondants que par leur application à un « sujet » donné.

Il n'en reste pas moins qu'une fois ces réponses faites, il devient possible de « détacher » le prédicat de l'énoncé prédicatif en question et d'en faire un nouveau « sujet » à interroger. D'un point de vue linguistique, cette opération se traduit souvent par la substantivation du prédicat en question – « blanc » devenant « le blanc », « coloré », « la couleur », etc. Cependant, contrairement à ce que ces formes linguistiques tendraient à suggérer, un tel processus ne revient pas à purement et simplement séparer le prédicat de la fonction prédicative à laquelle il était originellement lié : au contraire, il consiste à *intégrer* cette fonction dans le prédicat en question, de telle sorte que celle-ci y demeure toujours implicitement présente. C'est de cette manière que me semble s'expliquer la suite du texte. En effet, après avoir énuméré les dix catégories en tant que genres de prédications sous lesquels tombent les différents prédicables (103 b21-27), Aristote ajoute qu'en signifiant le *ti esti*, on peut signifier tantôt une *ousia*, tantôt un *poion*, tantôt l'une des autres prédications :

« en effet, lorsque, un homme étant exposé (ἐκκειμένου ἀνθρώπου), on dit que ce qui est exposé est un homme ou un animal, on dit ce que c'est (τί ἐστι) et on signifie une *ousia* ; quand, une couleur blanche étant exposée, on dit que ce qui est exposé est du blanc ou est une couleur, on dit ce que c'est et on signifie une qualité. De même, si, une grandeur d'une coudée étant exposée, on dit que ce qui est exposé est d'une coudée ou est une grandeur, on dit ce que c'est et on signifie une quantité. Et il en va de même à propos des autres... » (103 b29-35).

Comme l'a bien vu J.L. Ackrill (1963, p. 78-80), dans ce texte s'opère un changement de perspective : il ne s'agit plus de poser une série de questions différentes à propos d'un « sujet » unique, mais bien de poser toujours la même question (« qu'est-ce que c'est ? », τί ἐστι;) à propos de différents « sujets ». Cependant, ce que ne semble pas voir Ackrill¹⁷, c'est que cette seconde perspective n'est pas indépendante de la première, mais la présuppose nécessairement : les « sujets » dont il s'agit à présent sont précisément ceux que les différentes questions posées à propos d'un « sujet » unique dans la première perspective ont

Fārābī, sans doute influencé en cela par la traduction arabe qu'il utilisait, dans laquelle un nombre de catégories plus grand qu'en grec étaient désignées par des adverbes interrogatifs indéclinables.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

permis de mettre au jour. Cette interprétation ne me semble pas contredite, mais au contraire confirmée, par le fait que ces « sujets » sont ici désignés par l'expression τὸ ἐκκείμενον : car que peut bien signifier que la couleur blanche « est exposée », sinon que, face à une chose blanche, on demande de ne prendre en considération que sa couleur blanche elle-même ? Or cela correspond précisément à l'une des réponses que l'on peut faire à la question ποῖον; posée à son propos. En d'autres termes, ce qui est exposé ne se présente comme tel que parce que nous l'interrogeons de telle ou telle manière ; et en ce sens, l'expression τὸ ἐκκείμενον désigne beaucoup moins un donné « brut » qu'une réalité déjà *découpée* par les questions que nous lui posons, une réalité dès lors déjà « construite », « structurée » par la prédication. C'est précisément ce que je veux dire en suggérant que la fonction prédicative dont résulte le prédicat est *intégrée* à ce prédicat lorsque celui-ci est détaché de l'énoncé prédicatif dans lequel il intervenait originellement.

Dès lors, on comprend que les différents « sujets » ainsi obtenus diffèrent les uns des autres précisément par le type de fonction prédicative qu'ils ont intégrée. Et dans ces conditions, la raison pour laquelle on ne peut ici poser à nouveau les dix questions précédentes relativement à chacun de ces « sujets » apparaît clairement : en effet, si l'on prend l'exemple de la couleur blanche, il est pour ainsi dire « inscrit » en celle-ci qu'elle répond à la question ποῖον; posée à propos d'un « sujet » blanc quelconque, question qui a permis d'isoler les déterminations qualitatives de toutes les autres que pouvait posséder ce « sujet » ; de sorte qu'il est d'emblée évident que nous ne pourrions jamais retrouver ces autres déterminations dans la couleur blanche que nous interrogeons à présent. La seule question qui demeure pertinente à propos du « sujet » ainsi obtenu est donc celle qui s'interroge sur *ce qu'est ce sujet*, bref la question τί ἐστὶ;¹⁷. Or il est essentiel de voir que celle-ci a *exactement la même fonction* dans le cas actuel que dans le cas précédent : nous faire dire ce qu'il en est du « sujet » dont on parle, soit en le prédisquant de lui-même, soit en en prédisquant le genre¹⁹. Ce

¹⁷ Voir en revanche Kahn, 1978, p. 242-3.

¹⁸ Certains passages laissent toutefois entendre que la question ποῖον; peut également s'avérer pertinente relativement aux autres catégories : voir par exemple *Topiques* VI, 6, 144 a17-18, où Aristote écrit que tandis que l'ἔξις signifie le τί ἐστὶ de la vertu, le bien signifie son ποιόν. Cependant, comme l'indique le contexte, le ποιόν correspond dans ce passage à la διαφορά qui détermine le genre pour en faire une espèce. D'ailleurs, il semble que lorsque Aristote dit que la différence relève du ποιόν, c'est toujours pour la contraster avec le τί ἐστὶ et en relation avec celui-ci comme exprimant le genre (voir par exemple *Topiques* IV, 2, 122 b16-17). Dès lors, s'il est vrai que la question ποῖον; peut en un certain sens s'appliquer à des membres de toutes les catégories, c'est dans un cadre particulier et en liaison intime avec la question τί ἐστὶ;.

¹⁹ *Contra* par exemple Mansion, 1968, p. 198, selon qui « [i] est manifeste (...) que τί ἐστὶ n'a pas le même sens aux lignes 22 et 26 d'une part et aux lignes 27 et suivantes d'autre part. Dans les deux premiers cas, on désigne clairement par cette expression la première catégorie, dans les autres, il s'agit des prédicables qui expriment l'essence, c'est-à-dire de la définition et du genre ».

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

qui diffère en revanche, c'est la nature du « sujet » en question, qui dans le cas présent n'est plus un donné brut, mais est déjà « complexe » en ce qu'il intègre en lui-même l'une des fonctions prédicatives précédemment distinguées. C'est précisément pour cette raison que les locuteurs qui énoncent les propositions prédicatives dont il s'agit ici, et donc ces propositions elles-mêmes²⁰, peuvent être envisagés comme accomplissant deux choses différentes, selon que l'on considère la fonction prédicative à l'œuvre dans ces propositions ou celle qui est intégrée dans le « sujet » de ces propositions, « sujet » dont l'être est précisément interrogé dans ces propositions²¹.

Telle est bien, me semble-t-il, l'explication que donne Aristote lui-même dans la phrase qui conclut ce passage : « chaque prédication de ce genre, en effet, si le même est dit à propos de lui-même ou son genre à propos de lui, signifie ce que c'est (τί ἐστὶ) ; mais quand <elle est dite> à propos d'autre chose, elle ne signifie pas ce que c'est, mais une quantité ou une qualité ou l'un des autres <genres de> prédications » (103 b35-39). Ce texte est particulièrement difficile et controversé²². Je le comprends de la manière suivante. L'expression ἕκαστον... τῶν τοιούτων, que j'ai traduite par « chaque prédication de ce genre », désigne les différentes prédications formulées dans les énoncés prédicatifs précédents, c'est-à-dire les complexes formés par la copule et le prédicat – par exemple « est un homme », « est blanc », etc. Celles-ci, lorsqu'elles consistent soit à prédiquer la chose elle-

²⁰ Le sujet des verbes des lignes 29-35 doit être le même que celui du σημαίνει de la ligne 28, à savoir ὁ τὸ τί ἐστὶ σημαίνων (lignes 27-28), dont l'interprétation la plus naturelle consiste à y voir le locuteur qui énonce les propositions prédicatives dont il vient d'être question pour « signifier » quelque chose. Mais comme le remarque Smith, 1997, p. 180, n. *ad loc.*, il est également possible de l'interpréter comme équivalente à λόγος ὁ τὸ τί ἐστὶ σημαίνων et d'y voir une référence à l'expression signifiante elle-même. Quoi qu'il en soit, cette différence ne change pas grand-chose au sens de notre passage, car si le locuteur peut signifier *x* ou *y* au moyen d'un certain énoncé, c'est précisément parce que ce dernier est signifiant par lui-même. Sur le sens de σημαίνειν chez Aristote, voir les analyses de Ildefonse et Lallot, 2002, p. 290-5, qui concluent de la manière suivante : « Aux glissements occasionnels près (...), le sens de *sêmeinein* paraît stable dans les *Catégories* : pour le dire d'un mot, il marque la relation orientée d'un signifiant linguistique vers un signifié. Cette relation, établie par un locuteur qui, en employant tel signifiant, *fait signe vers* tel signifié (...), peut aussi être présentée comme inhérente au signifiant qui fait signe *lui-même* vers tel signifié. Le signifié qui forme le terme de la relation peut, selon les cas, épuiser la capacité de signification du signifiant (...) ou n'en représenter qu'une partie... » (p. 294). Précisons toutefois que ces conclusions ne prétendent valoir que pour les seules *Catégories*.

²¹ Dans les lignes 29-35, Aristote semble désigner la première fonction par le verbe λέγειν et la seconde par le verbe σημαίνειν. Cependant, il ne faut sans doute pas vouloir trop tirer de cette distinction terminologique, dans la mesure où à la ligne 28, le verbe σημαίνειν est utilisé dans les deux cas.

²² Pour une discussion serrée de ces lignes, voir Ebert, 1985, p. 132-4, que je suis pour l'essentiel. En particulier, Ebert me semble avoir raison de lire τὸ αὐτὸ plutôt que αὐτὸ à la ligne 36 (les traductions de Brunschwig et de Smith paraissent d'ailleurs présupposer un tel texte), afin d'éviter de faire dire à Aristote que lorsqu'un genre est prédiqué d'un prédicat (qui devrait donc être pris comme sujet de cet énoncé prédicatif), *ce prédicat (sujet) lui-même* signifie « ce que c'est » – alors que c'est bien plutôt le prédicat ou la prédication *appartenant à cet énoncé prédicatif dont lui-même est le sujet*, à savoir le genre, qui signifie « ce que c'est », comme le manifestent les exemples d'Aristote. En revanche, à la différence d'Ebert, il me semble qu'il est ici question de prédications et non de prédicats ; mais je rappelle que contrairement à lui, je comprends le terme « prédication » non pas au sens d'« énoncé prédicatif », mais au sens de « fonction prédicative ».

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

même ou son genre de « ce qui est exposé » comme sujet (par exemple, lorsque « est blanc » ou « est une couleur » sont prédiqués de la couleur blanche qui est exposée), signifient « ce que c'est » : en effet, elles répondent à la question τί ἐστὶ, posée à propos de ce qui est exposé. En revanche, lorsque *les mêmes expressions prédicatives* (par exemple « est blanc ») sont dites à propos d'autre chose (par exemple à propos de Socrate), elles ne signifient pas ce que c'est (elles ne répondent pas à la question τί ἐστὶ, posée à propos de Socrate), mais bien l'une des autres catégories (en l'occurrence, la qualité, dans la mesure où « Socrate est blanc » répond à la question ποῖον; posée à propos de Socrate). Ce point est capital, car il montre que si une même expression prédicative, du type « est blanc », peut signifier deux catégories différentes, ce n'est certes pas en raison du contenu du prédicat, qui demeure le même dans les deux cas, mais bien en raison du type de *liaison* de celui-ci à un sujet – bref, de la fonction prédicative à l'œuvre dans chacune des prédications que cette expression permet d'énoncer. C'est cette fonction prédicative seule qui est responsable de l'appartenance de la prédication en question à telle ou telle catégorie. Or si Aristote a pu écrire plus haut qu'un énoncé du type « ce qui est exposé (à savoir une couleur blanche) est du blanc » signifie *non seulement* ce que c'est, mais *également* une qualité, c'est donc nécessairement que la fonction prédicative de la qualité est elle aussi bien présente *dans cet énoncé lui-même*. Elle ne peut toutefois être présente dans la fonction prédicative explicite de cet énoncé, c'est-à-dire celle qui permet de relier le prédicat « blanc » au sujet « ce qui est exposé », puisque *cette* fonction prédicative est bien plutôt, nous venons de le voir, celle du τί ἐστὶ. Reste qu'elle soit *implicitement* présente dans le *sujet* même de cet énoncé, c'est-à-dire « ce qui est exposé », en tant que celui-ci *intègre* la fonction prédicative qui a permis de le mettre originellement au jour.

Cette interprétation me semble permettre de résoudre un certain nombre de difficultés classiques de la doctrine aristotélicienne des catégories. Tout d'abord, elle permet de comprendre pourquoi, dans certains textes (*Métaphysique* Δ, 7, 1017 a22-27 ; E, 2, 1026 a34 – b1), Aristote considère toutes les catégories comme des « êtres par soi » (καθ' αὐτὰ ὄντα), alors que dans d'autres, il considère toutes les catégories autres que l'*ousia* comme des accidents (voir en particulier *Seconds analytiques* I, 22, 83 a24-28) : c'est *lorsqu'elles sont dites d'un sujet* autre *qu'elles-mêmes* que les prédications qui relèvent des catégories « secondes » sont des accidents (cf. καθ' ἄλλου ὑποκειμένου, *Seconds analytiques* I, 22, 83 a26) ; mais lorsqu'elles sont considérées *en elles-mêmes*, par le biais de la question τί ἐστὶ, qui nous permet de remonter jusqu'à leur genre, elles sont bien des êtres par soi, en tant

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

qu'elles expriment l'*essence* de la prédication en question²³. Comme le fait remarquer O. Apelt (1891, p. 128), c'est ce dernier point de vue qui permet également de comprendre la désignation des catégories comme « ce qui est dit sans combinaison » (τὰ κατὰ μηδεμίαν συμπλοκὴν λεγόμενα) (*Catégories* 4, 1 b25-27) : cela ne signifie pas que les catégories seraient indépendantes de la liaison prédicative, en laquelle elles trouvent au contraire leur fondement, mais qu'on ne peut remonter jusqu'à elles (en tant que « figures » ou « genres » de la prédication) qu'en les considérant *en elles-mêmes, indépendamment du sujet auquel elles se rapportent ultimement*.

Ensuite, cette interprétation permet également de voir qu'il n'y a aucune incompatibilité entre les catégories comme classes de prédications et les catégories comme classes de prédicats, à condition de bien comprendre ces deux notions. En effet, les catégories sont avant tout des classes de *fonctions prédicatives* ; mais si celles-ci se manifestent de prime abord au sein d'énoncés prédicatifs, elles peuvent dans un second temps être intégrées aux prédicats eux-mêmes lorsque ceux-ci sont détachés de ces énoncés. Reste que ce qui distingue les différentes classes de prédicats, c'est précisément la fonction prédicative que ceux-ci intègrent en eux-mêmes, en tant qu'elle trouve son origine dans un certain type de question posée à propos d'un « sujet » donné.

On peut d'ailleurs aller plus loin : la fonction prédicative est, en propre, celle de la copule « est » ; dès lors, en intégrant cette fonction, les prédicats intègrent l'être lui-même, et c'est précisément pour cette raison qu'ils peuvent également être considérés comme des êtres. C'est en ce sens que les catégories sont des genres de l'être, ou plus exactement des genres d'« étants » (ὄντα) : cette nouvelle caractérisation, loin d'être incompatible avec celle qui en fait des genres de prédicats, lui est en réalité équivalente, à condition de comprendre les prédicats comme intégrant la fonction prédicative dont ils résultent. Dans ces conditions, dire que les catégories sont des genres de l'être ne revient pas à dire que ce sont des genres de « choses », mais plutôt que ce sont des genres de *points de vue* sur les choses²⁴, points de vue déterminés par les différentes structures prédicatives possibles qui nous permettent de « découper » le réel extra-linguistique que notre âme reçoit tout d'abord à l'état brut.

Qu'en est-il de la première catégorie ? Son statut est certes particulier, mais elle n'en résulte pas moins du même processus. Elle aussi désigne avant tout un certain type de

²³ Cf. Apelt, 1891, p. 119-127. Voir notamment p. 123: « Ὅντα καθ' αὐτά sind die Kategorieen, abgesehen von der ersten Kategorie, nicht im Verhältnis zum τόδε τι, sondern in Rücksicht an das Verhältnis von Art und Gattung innerhalb ihres (der Kategorieen) eigenen Gebietes ».

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

fonction prédicative, à savoir celle qui exprime le τί ἐστί. On rétorquera peut-être que l'*ousia* première est définie par le fait de ne pouvoir être prédiquée d'autre chose. Mais précisément, comme le remarquait déjà Fr. Brentano, du fait qu'elle ne puisse être prédiquée *d'autre chose*, on ne peut inférer que l'*ousia* ne puisse être prédiquée *en général*, car il reste tout à fait possible qu'elle soit prédiquée *d'elle-même*, ce qui est d'ailleurs explicitement admis par Aristote²⁵. Or c'est précisément ce qui se passe lorsqu'on répond à la question τί ἐστί. En effet, celle-ci nous demande de déterminer ce qu'est le « sujet » dont on parle, question à laquelle on répondra proprement en prédiquant de ce « sujet » soit ce « sujet » lui-même, soit l'un des genres auxquels il appartient. Dans le premier cas, où l'on « colle » au « sujet » autant qu'il est possible, on obtiendra l'*ousia* première des *Catégories*²⁶ ; dans le second, ce que ce dernier texte nomme l'*ousia* seconde²⁷. Certes, comme nous l'avons vu, il est également possible de poser la question τί ἐστί, à propos de « sujets » qui relèvent des autres catégories ; mais précisément, dans la mesure où cette question interroge l'être même du « sujet » à propos duquel on la pose, et que dans de tels cas, cet être est celui de la fonction prédicative intégrée par ces « sujets » au cours de l'étape préalable qui les a constitués comme tels, c'est cette fonction prédicative originare que mettra alors au jour la réponse à cette question, trahissant par là même le fait qu'ils ne résultent pas primitivement de la question τί ἐστί, mais bien, par exemple, de questions telles que πόσον, ποῖον, ou πρὸς τί, questions qui

²⁴ Sur ce point, je rejoins l'interprétation de Ildefonse et Lallot, 2002, p. 48-52, 174 et 177. Voir déjà Apelt, 1891, p. 160, et Hamelin, 1920, p. 106.

²⁵ Cf. Brentano, 1992, p. 120-1. Le texte le plus clair d'Aristote sur cette question est sans doute *Seconds Analytiques* I, 22, 83 a24-25 : « En outre, les <prédicats> qui signifient l'*ousia* signifient ce qu'est précisément ce dont ils sont prédiqués ou ce dont il est une sorte (Ἔτι τὰ μὲν οὐσίαν σημαίνοντα ὅπερ ἐκεῖνο ἢ ὅπερ ἐκεῖνο τι σημαίνει καθ' οὐ κατηγορεῖται) » (sur la construction de cette phrase, cf. Ross, 1949, p. 581, n. *ad loc.*, qui fait remarquer que τὶ va ici avec ὅπερ et non avec ἐκεῖνο). Voir aussi, dans le même chapitre, 83 b17-19 : « on a admis qu'une seule chose se prédique d'une seule chose, et que les choses, du moins celles qui ne signifient pas le 'ce que c'est', ne sont pas prédiquées d'elles-mêmes (αὐτὰ δὲ αὐτῶν, ὅσα μὴ τί ἐστί, μὴ κατηγορεῖσθαι) » (trad. Pellegrin ; je souligne).

²⁶ Comme le remarque Trendelenburg, 1846, p. 48, à la question τί ἐστί τὸ ἐκκεῖμενον, on peut très bien répondre ἔστί Καλλίας (ὁ τις ἄνθρωπος). Le renvoi qu'il fait à *Premiers Analytiques* I, 27, 43 a35-36, n'est toutefois pas idéal, car il s'agit dans ce passage de prédiquer (par accident) un individu sensible d'*autre chose*, par exemple « le blanc » ou « ce qui vient », ce qui correspond à une situation différente. On peut en revanche renvoyer à *De Interpretatione* 7, 17 a38-40, où Aristote définit l'universel (καθόλου) comme ce qui peut par nature être prédiqué de plusieurs choses (ἐπὶ πλειόνων πέφυκε κατηγορεῖσθαι) et le singulier (καθ' ἕκαστον) comme ce qui ne le peut pas, laissant clairement entendre que ce dernier (par exemple « Callias ») *peut* être prédiqué d'une seule chose.

²⁷ Cf. *Catégories* 5, 2 b29-37 : « C'est à bon droit que, après les essences premières (τὰς πρώτας οὐσίας), seuls parmi les autres items sont appelés essences secondes (δεύτεραι οὐσίαι) les espèces et les genres, car ils sont les seuls, parmi les [termes] prédiqués, à désigner l'essence première. En effet, pour répondre, à propos de tel homme donné, à la question "qu'est-ce que c'est ?" (τί ἐστί), la réponse par l'espèce ou le genre sera appropriée (οἰκείως) – et on fera mieux connaître [ce que c'est] en répondant homme qu'en répondant être animé. Au contraire, toute autre réponse sera inappropriée (ἄλλοστρίως), par exemple une réponse comme blanc, court ou toute autre de cette sorte. En sorte que c'est à bon droit que, parmi les autres items, seuls [les espèces et les genres] sont appelés essences (οὐσίαι) » (trad. Ildefonse-Lallot).

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

toutes indiquent que les prédicats qui y répondent sont dits d'autre chose. Au contraire, relèveront de la première catégorie les « sujets » qui, aussi loin que l'on pousse leur analyse par le biais de la question τί ἐστίν, ne manifesteront jamais d'autre fonction prédicative que celle du τί ἐστίν. En ce sens, tout comme dans les autres cas, ce qui distingue l'*ousia* des autres catégories est la spécificité de la fonction prédicative qui la constitue, spécificité qui permet de comprendre que les prédicats qui résultent de l'intégration de cette fonction désignent les êtres par excellence, ceux qui ne peuvent jamais être prédiqués d'autre chose que d'eux-mêmes. C'est pourquoi seule l'*ousia* peut être nommée « sujet » (ὕποκειμενον) au sens propre. La définition de l'*ousia* à partir de la notion d'ὕποκειμενον, qui s'accomplit en particulier dans le traité des *Catégories*, n'est donc nullement incompatible avec l'interprétation des catégories en termes de « fonctions prédicatives » : au contraire, le fait que l'*ousia* puisse être considérée comme « sujet ultime de toute prédication » trouve précisément son fondement dans le type de fonction prédicative qui la constitue²⁸.

Dans ces conditions, comme je le notais plus haut, il n'y a pas lieu d'opérer de distinction stricte entre la première catégorie considérée en tant que genre de prédications, en tant que genre de prédicats et en tant que genre de l'être. Ici encore, les nuances tiennent à des différences d'accent. La première catégorie désigne primitivement un certain type de prédication, mais celui-ci peut être intégré aux prédicats qui résultent de son application à un « sujet » donné, prédicats qui, par là même, désignent un certain type d'êtres, puisque la copule « est » est la marque de toute fonction prédicative en tant que telle. S'il est vrai que, dans le chapitre des *Topiques* que nous avons étudié, Aristote *semble* distinguer d'un point de vue terminologique entre la première catégorie considérée en tant que genre de prédications ou de prédicats, désignée par l'expression τί ἐστίν, et en tant que genre de l'être, désignée par le terme οὐσία²⁹, cette distinction terminologique ne doit pas être considérée comme manifestant une différence irréductible entre ces deux notions³⁰, et ce d'autant moins que dans d'autres textes, Aristote utilise tantôt l'une, tantôt l'autre expression pour désigner chacun des

²⁸ Comparer la réponse d'Apelt à cette objection (Apelt, 1891, p. 137-45), qui considère quant à lui que seul le τὸδε τι ne peut être prédiqué, mais que celui-ci n'est pas la désignation la plus adéquate de la première catégorie, qui est bien plutôt τί ἐστίν – le problème venant du fait qu'οὐσία signifierait tantôt l'un, tantôt l'autre. Je ne peux le suivre sur ce point, dans la mesure où je crois pour ma part que le τὸδε τι correspond en définitive non pas à l'individu sensible, mais à son εἶδος, et que celui-ci est identique à son τί ἐστίν (ou plus exactement à son τί ἦν εἶναι). Je ne peux toutefois développer ce point ici, car il implique une interprétation d'ensemble du livre Z de la *Métaphysique*, ainsi que du rapport entre la signification qu'y prend l'*ousia* première et celle qu'elle a dans les *Catégories*.

²⁹ Encore que la dernière mention de l'expression τί ἐστίν dans ce chapitre (103 b38) soit moins claire, car elle semble sur le même plan que ce qui était désigné par οὐσία en 103 b28 et 31.

³⁰ Contrairement à ce que suggèrent Frede, 1987, p. 35-9, Malcolm, 1981, p. 664-5, et Ebert, 1985, p. 127-9.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

deux points de vue³¹. En réalité, il y a simplement un usage premier et un usage second de la première catégorie, selon que le « sujet » auquel celle-ci est appliquée est déjà structuré ou non par une autre catégorie ; mais la fonction prédicative qu'elle représente demeure la même dans les deux cas, à savoir exprimer *ce qu'est* le « sujet » en question. Or qu'elle soit envisagée en tant que genre de prédications, genre de prédicats ou genre de l'être, c'est toujours cette fonction qui définit une catégorie en tant que telle³².

IV

Si la reconstruction que j'ai proposée est correcte, on voit que contrairement à ce que voudrait nous faire croire l'ordre des traités hérité de la tradition, le point de vue du traité des *Catégories*, qui prétend nous parler de « ce qui est dit sans combinaison » (τὰ κατὰ μηδεμίαν συμπλοκὴν λεγόμενα) (4, 1 b25-27), est tout sauf primitif : il présuppose au contraire tout d'abord l'analyse logico-linguistique du *De Interpretatione*, avec sa distinction entre ὄνομα et ῥῆμα ainsi que son analyse du rôle de la copule, et ensuite son application à un « sujet » extra-linguistique donné, application dont résultent les notions de κατηγορούμενον et d'ὑποκείμενον qui y prennent une importance centrale. Et s'il est sans doute vrai qu'avec ce traité, on quitte le terrain de la logique pure pour entrer dans celui de l'ontologie, on doit en conclure que loin que l'ontologie d'Aristote commande subrepticement au développement de sa logique, c'est cette dernière qui préside à la constitution de son ontologie. Or à ce niveau, les concepts fondamentaux ne sont pas encore de l'ordre de la « substance », mais bien de l'ordre de la *fonction*, puisque le concept d'*ousia* résulte de l'intégration dans un « sujet » d'un certain type de fonction prédicative.

On rétorquera peut-être que tout le processus que j'ai décrit présuppose malgré tout la primauté de l'*ousia*, dans la mesure où les questions qui permettent d'établir les différentes fonctions prédicatives doivent elles-mêmes être posées tout d'abord à propos d'un membre de cette catégorie, par exemple un homme. C'est vrai, mais cela n'implique pas encore que l'*ousia en tant que catégorie* soit déjà présupposée à ce stade. En d'autres termes, il faut

³¹ Tous deux sont par exemple désignés par l'expression τί ἐστὶ en *Métaphysique Z*, 4, 1030 a17-20 : ἢ καὶ ὀρισμός ὡσπερ καὶ τὸ τί ἐστὶ πλεοναχῶς λέγεται; καὶ γὰρ τὸ τί ἐστὶν ἓνα μὲν τρόπον σημαίνει τὴν οὐσίαν καὶ τὸ τὸδε τι, ἄλλον δὲ ἕκαστον τῶν κατηγορουμένων, ποσὸν ποιὸν καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτα. Quant au terme οὐσία, il peut également être utilisé pour désigner la réponse à la question τί ἐστὶ;, même lorsqu'elle est posée à propos d'un sujet qui relève d'une autre catégorie que la première, comme c'est par exemple manifeste en *Seconds Analytiques* II, 13, 96 b6-14.

³² Sur les rapports entre τί ἐστὶ et οὐσία, comparer Mansion, 1976, p. 229-32.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

distinguer entre le « donné » brut à propos duquel on s'interroge et ce donné *considéré en tant qu'ousia*, c'est-à-dire déjà *structuré* par la fonction prédicative du *ti esti*. La logique ne pourra jamais faire émerger un contenu purement à partir d'elle-même ; mais elle peut en revanche *structurer* un contenu donné pour en faire un objet de science possible, et telle est la fonction des catégories. Comme l'écrivait déjà C.M. Gillespie, « dans le système aristotélicien, le matériau brut de l'expérience doit recevoir une forme par l'intermédiaire des idées de prédicable et de catégorie comme étape préliminaire à la construction des structures supérieures de la connaissance scientifique, tout comme l'argile doit être transformée en briques avant de pouvoir être utilisée par le bâtisseur » (1979, p. 12 ; je traduis).

Dans ces conditions, le jugement de Cassirer rapporté en introduction demande à être nuancé : s'il est vrai que les catégories aristotéliciennes en viennent à « former une partie de la réalité sensible », c'est parce qu'on a commencé par les y *insérer* afin de *structurer* le donné brut de l'expérience. Certes, il demeure incontestable qu'à *l'intérieur de la problématique ontologique des catégories*, l'*ousia* constitue le pôle de référence privilégié auquel toutes les autres catégories, *en ce compris celle du relatif*, sont d'une certaine manière subordonnées. Mais *dans son principe et sa genèse*, la théorie aristotélicienne des catégories est elle-même subordonnée à une théorie de la prédication, au sein de laquelle le concept qui joue le rôle déterminant est bien plutôt celui de *fonction prédicative*, c'est-à-dire un mode particulier de *liaison* par le langage au moyen de la copule « est »³³. Une telle liaison, qu'Aristote désigne par les termes σύνθεσις et συμπλοκή, ne peut toutefois pas être pensée comme une *relation* au sens de ce qu'Aristote nomme le πρὸς τι, qui correspond seulement à l'un des modes de liaison prédicative (l'une des catégories) possibles. D'après les analyses du *De Interpretatione*, de la *Rhétorique* et de la *Poétique*, le champ de la liaison par le langage déborde d'ailleurs celui de l'être lui-même, qui n'en constitue qu'une forme parmi d'autres possibles – celle exploitée par le langage apophantique comme langage le plus adapté aux exigences de la science³⁴. Il faut donc que ce type de liaison relève d'une problématique à la fois différente et plus large que celle de l'ontologie, à l'élaboration de laquelle elle contribue

³³ Comparer Kahn, 1978, p. 262-3 : « It is, I think, of crucial importance not only for tracing the development of the doctrine of categories but also for understanding what kind of an enterprise Aristotle takes ontology to be, to realize that the road to an analysis of Being passes not by way of a direct inspection of reality, nor by an inventory of the objects of experience or the concepts which structure our knowledge of the world (for in that case how could one explain the absence of the concept of "cause" from the categories ?), but by way of the analysis of λόγος "rational discourse" and the theory of predication, conceived of as the assignment of attributes or properties to entities in the world. If we so construe the scheme of categories as to forget that κατηγορία τοῦ ὄντος means literally "*predications of being*", we lose the key to understanding Aristotle's metaphysics as a theory of being qua being » (souligné dans le texte).

³⁴ Sur ce point, voir les études de Couloubaritsis, 1986, 1993 et 1997, p. 122-42.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

en en instituant le cadre conceptuel. Comme l'a montré L. Couloubaritsis³⁵, cette problématique est celle de l'*hénologie*, c'est-à-dire la problématique des rapports entre l'un et le multiple, qui ne constitue certes pas une *science* au même titre que l'ontologie, mais représente bien plutôt le cadre méthodologique fondamental sans lequel cette dernière ne pourrait se déployer.

Références bibliographiques :

- ACKRILL, J.L. Aristotle : Categories and De Interpretatione. Translated with Notes and Glossary. Oxford : Clarendon Press, 1963.
- APELT, O. Die Kategorieenlehre des Aristoteles. In : _____. Beiträge zur Geschichte der griechischen Philosophie. Leipzig : Teubner, 1891. p. 101-216.
- BLANCHÉ, R. La logique et son histoire. Paris : Armand Colin, 2002.
- BODÉÛS, R. Aristote : Catégories. Introduction, texte, traduction et notes. Paris : Les Belles Lettres, 2002.
- BRENTANO, Fr. Aristote. Les significations de l'être [1862], Trad. de P. David. Paris : Vrin, 1992.
- BRUNSCHWIG, J. Aristote : Topiques. Tome I : Livres I-IV. Texte et traduction. Paris : Les Belles Lettres, 1967.
- CASSIRER, E. Substance et fonction. Éléments pour une théorie du concept. Trad. de P. Caussat. Paris : Minuit, 1977.
- COULOUBARITSIS, L. L'être et l'un chez Aristote. Revue de philosophie ancienne. Bruxelles, v. 1 p. 49-98 et 143-95, 1983.
- COULOUBARITSIS, L. Legomenon et katègoroumenon chez Aristote. In : JOLY, H. Philosophie du langage et grammaire dans l'Antiquité. Bruxelles, Grenoble : Ousia, Cahiers du Groupe de recherche sur la philosophie du langage, 1986. p. 219-38.
- COULOUBARITSIS, L. L'institution du langage selon Aristote. Études phénoménologiques. Bruxelles, v. 17, p. 51-69. 1993.
- COULOUBARITSIS, L. La Physique d'Aristote, Deuxième édition modifiée et augmentée de L'avènement de la science physique. Bruxelles : Ousia, 1997.
- COULOUBARITSIS, L. L'institution de la notion d'hypokeimenon chez Aristote. In : TSIMBIDAROS, I. Platon et Aristote. Dialectique et Métaphysique. Bruxelles : Ousia, 2004, p. 168-88.
- CRUBELLIER, M. ; PELLEGRIN, P. Introduction aux Catégories. In : CRUBELLIER, M. ; DALIMIER, C. ; PELLEGRIN, P. Aristote : Catégories/Sur l'interprétation. Introductions, traductions et notes. Paris : GF-Flammarion, 2007. p. 78-86.
- DELCOMMINETTE, S. L'un, l'être et le nécessaire dans le De Interpretatione. Elenchos. Naples, v. 28 p. 41-78, 2007.
- DIEBLER, S. Catégories, conversation et philosophie chez al-Fārābī. In : BRUUN, O. ; CORTI, L. Les Catégories et leur histoire. Paris : Vrin, 2005. p. 275-305.
- EBBESSEN, S. Les Catégories au Moyen Âge et au début de la Modernité. In : BRUUN, O. ; CORTI, L. Les Catégories et leur histoire. Paris : Vrin, 2005. p. 245-74.
- EBERT, Th. Gattungen der Prädikate und Gattungen des Seienden bei Aristoteles. Zum

³⁵ En particulier dans Couloubaritsis, 1983, puis dans les nombreuses publications qui y ont fait suite.

Delcomminette, Sylvain
Catégories, prédication et relation

- Verhältnis von Kat. 4 und Top. I 9. *Archiv für Geschichte der Philosophie*, Berlin, v. 67 p. 113-38. 1985.
- FREDE, M. Categories in Aristotle. In : _____. *Essays in Ancient Philosophy*. Oxford : Oxford University Press, 1987. p. 29-48.
- GILLESPIE, C.M. The Aristotelian categories [1925]. In : BARNES, J. ; SCHOFIELD, M. ; SORABJI, R. *Articles on Aristotle. 3. Metaphysics*. Londres : Duckworth, 1979. p. 1-12.
- GRANGER, G.-G. *La théorie aristotélicienne de la science*. Paris : Aubier, 1976².
- HAMELIN, O. *Le système d'Aristote*. Paris : Alcan, 1920.
- ILDEFONSE, Fr. ; Lallot, J. *Aristote : Catégories. Présentation, traduction et commentaire*. Paris : Seuil, 2002.
- KAHN, Ch. Questions and categories. Aristotle's doctrine of categories in the light of modern research. In : HIŽ, H. *Questions*. Dordrecht, Boston : Reidel, 1978. p. 226-78.
- KAHN, Ch. *The Verb « Be » in Ancient Greek*. Indianapolis, Cambridge : Hackett, 2003².
- MALCOLM, J. On the generation and corruption of the categories. *Review of Metaphysics*. Washington, v. 33 p. 662-81. 1981.
- MANSION, S. Notes sur la doctrine des catégories dans les Topiques. In : OWEN, G.E.L. *Aristotle on Dialectic. The Topics*. Oxford : Clarendon Press, 1968. p. 189-201.
- MANSION, S. *Le jugement d'existence chez Aristote*. Louvain : Éditions de l'Institut Supérieur de Philosophie, 1976².
- ØHLER, K. *Aristoteles : Kategorien. Übersetzt und erläutert*. Berlin : Akademie Verlag, 1997².
- PHILONENKO, A. *L'école de Marbourg. Cohen – Natorp – Cassirer*. Paris : Vrin, 1989.
- RIJK, L.M. de. *Aristotle. Semantics and Ontology*. Leyde, Boston : Brill, 2002. 2v.
- ROSS, D. *Aristotle's Prior and Posterior Analytics. A Revised Text with Introduction and Commentary*. Oxford : Clarendon Press, 1949.
- ROSS, D. *Aristote. Trad. de J. Samuel*. Paris : Éditions des archives contemporaines, 2000.
- SMITH, R. *Aristotle : Prior Analytics. Translation, Introduction, Notes and Commentary*, Indianapolis, Cambridge : Hackett, 1989.
- SMITH, R. *Aristotle : Topics. Book I and VIII. Translation and Commentary*. Oxford : Clarendon Press, 1997.
- THOMAS D'AQUIN. *Commentaire du Traité de l'interprétation d'Aristote. Trad. de B. et M. Couillaud*. Paris : Les Belles Lettres, 2004.
- TRENDELENBURG, A. *Geschichte der Kategorienlehre*. Berlin : G. Bethge, 1846.
- WEIDEMANN, H. *Aristoteles : Peri Hermeneias. Übersetzung und Erläuterung*. Berlin : Akademie Verlag, 1994.

[Recebido em dezembro de 2009; aceito em dezembro de 2009.]